









// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2022

Chaleur : la France ne couvre que 22,3% de sa consommation par des énergies renouvelables dans un secteur clé pour notre indépendance énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique

Édition 2022 du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération

L'AFPG, le CIBE, la FEDENE, le SER et UNICLIMA, avec la participation de l'ADEME, publient la sixième édition du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération. Ce bilan montre que malgré une augmentation de la production issue de sources d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R), la chaleur renouvelable ne représente que 22,3 % de notre consommation finale de chaleur en 2021. Des décisions politiques fortes, comme le doublement du Fonds Chaleur, doivent être rapidement prises pour décarboner massivement la chaleur et l'ensemble de la consommation énergétique nationale.

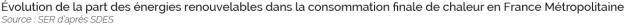
Il faut amplifier et accélérer la décarbonation de la chaleur

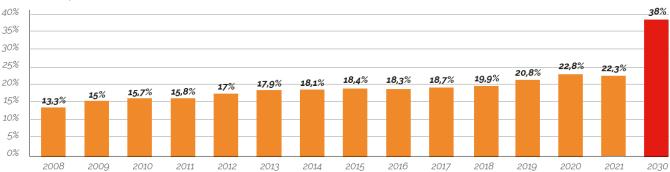
Les différents usages de la chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire, procédés industriels, ...) représentent 45 % de notre consommation finale d'énergie, et reposent encore à plus de 65 % sur des énergies fossiles importées, fortement émettrices de gaz à effet de serre et soumises à d'importantes variations de prix.

Accélérer la décarbonation de la chaleur est indispensable pour répondre aux enjeux de souveraineté énergétique, de neutralité carbone et de maîtrise de la facture énergétique des Français!

La production de chaleur renouvelable en France métropolitaine continue de progresser en valeur absolue : elle est passée de 152,6 TWh en 2020 à 157,8 TWh en 2021. Toutefois, la forte reprise de la consommation globale de chaleur en 2021 (708 TWh pour cette première année post pandémie, contre 669 TWh en 2020) a largement contribué à annuler l'impact des 5,2 TWh supplémentaires produits par les sources renouvelables sur leur part relative dans la consommation nationale qui passe de 22,8 % en 2020 à 22,3 % en 2021.

Ainsi, pour atteindre l'objectif fixé par la loi¹ de 38 % d'EnR dans la consommation finale de chaleur en 2030, il faut que la dynamique de croissance de la production de chaleur renouvelable s'amplifie et s'accélère, en complément d'efforts significatifs en matière d'efficacité et de sobriété énergétiques.





¹ Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

Dans le contexte actuel d'envolée des prix des énergies fossiles, les systèmes individuels et collectifs de chaleur renouvelable et de récupération sont basés sur des ressources locales à prix relativement stables. Ils constituent des leviers puissants et immédiats de création d'emplois non délocalisables, de vitalité des territoires et de protection du pouvoir d'achat. Partout sur le territoire, des millions de Français et des milliers de collectivités et d'entreprises ont déjà fait le choix de la chaleur renouvelable.

Des décisions politiques fortes doivent être prises sans attendre pour accélérer et amplifier la production et la distribution de chaleur renouvelable et de récupération :

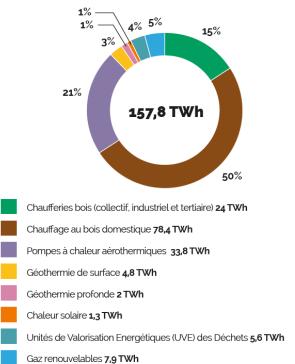
- Faire du développement de la chaleur renouvelable une composante centrale de la neutralité carbone en 2050 : en fixant pour 2030 dans la PPE 3 un objectif national ambitieux réhaussé de 50% de chaleur consommée d'origine renouvelable et de récupération, en vue d'atteindre, en 2050, 100 % de chaleur issue d'EnR&R locales.
- Dimensionner les moyens financiers et humains en cohérence avec les objectifs de développement fixés au niveau national : doublement du Fonds chaleur par rapport à 2022, bonification de MaPrimeRénov' et des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour les projets les plus vertueux, etc.

La France dispose d'un bouquet de solutions matures, performantes et ancrées dans nos territoires

La France a tout pour réussir la décarbonation de la chaleur. Elle dispose de solutions matures et performantes qui valorisent de nombreuses ressources locales (biomasse, chaleur du sous-sol, chaleur fatale, déchets ménagers, ...): le bois-énergie domestique et collectif, les pompes à chaleur aérothermiques, la géothermie de surface et la géothermie profonde, la chaleur solaire, les gaz renouvelables et la valorisation énergétique des déchets.

Part de chaque filière dans la production de chaleur renouvelable en France métropolitaine en 2021





Le bois énergie à lui seul a fourni 65 % de la chaleur renouvelable en 2021.

Pour télécharger le Panorama, cliquez-ici

Contacts presse AFPG:

Virginie SCHIMDLE virginie.schmidle@afpg.asso.fr 09 81 64 74 12

Contact presse CIBE:

Elodie PAYEN contact@cibe.fr 09 53 58 82 65

Contact presse FEDENE:

Léo VALENTIN

<u>Ivalentin@fedene.fr</u>
06 85 58 96 62

Contact presse SER:

Quitterie VINCENT quitterie.vincent@enr.fr 06 33 31 03 73

Contact presse UNICLIMA: Apolline PRIVAT - FACTOCOM apolline@factocom.fr 01 39 24 29 00

L'association française des professionnels de la géothermie (AFPG) regroupe des installateurs de chauffage et de climatisation, des bureaux d'études thermiques, des bureaux d'études de géosciences, des entreprises de forage, des exploitants et promoteurs des réseaux de chaleur, les acteurs manufacturiers de la filière géothermie et électricité. Des associations partenaires : l'AFPAC, l'ATEE, le Syndicat des Foreurs d'Eau et de Géothermie (SFEG), le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les pôles de compétitivité en géosciences (Avénia, S2E2) sont également des membres actifs et font partie du conseil d'administration.

Le Comité Interprofessionnel du Bois Énergie (CIBE) rassemble les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois, soit plus de 150 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Suivre le CIBE sur www.cibe.fr @BoisEnergieCibe in Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE)

La **FEDENE** regroupe 500 entreprises de services d'économies d'énergie, de chaleur et de froid renouvelables et de récupération, de facility management et d'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermiques.

Suivre la FEDENE sur www.fedene.fr @_FEDENE_ in FEDENE

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des fillères énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur www.enr.fr @ser_enr in Syndicat des énergies renouvelables

UNICLIMA est le syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 83 sociétés ou groupes qui réalisent un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros, dont 2,8 à l'export, pour 24 000 emplois en France. UNICLIMA représente les fabricants d'équipements de chaleur, y compris de chaleur renouvelable, de froid et de qualité de l'air. Ces matériels trouvent leurs applications dans les bâtiments résidentiels, tertiaires, ainsi que dans les bâtiments et process industriels.

Suivre UNICLIMA sur www.uniclima.fr in Syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques